



Rapport de gestion 2024/2025

Préambule

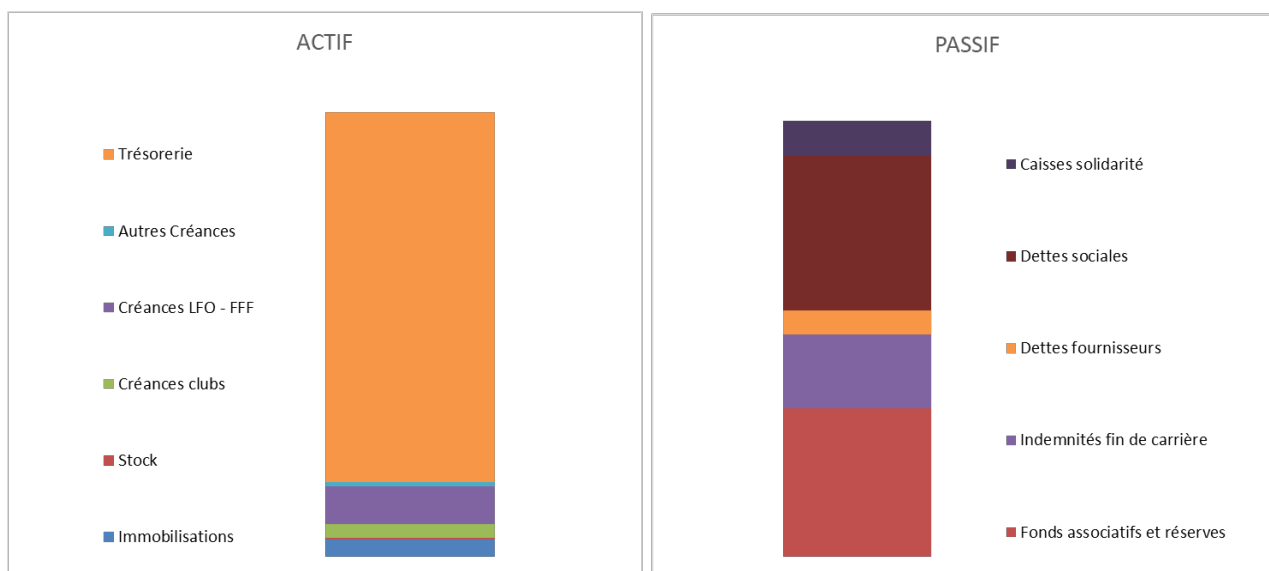
Présentation de l'exercice 2024/2025, qui s'étend sur 12 mois du 01/07/24 au 30/06/25.

1. COMPTES DE BILAN

La partie bilan représente la situation patrimoniale du District Haute Garonne, il s'élève à 2 290 202 €.

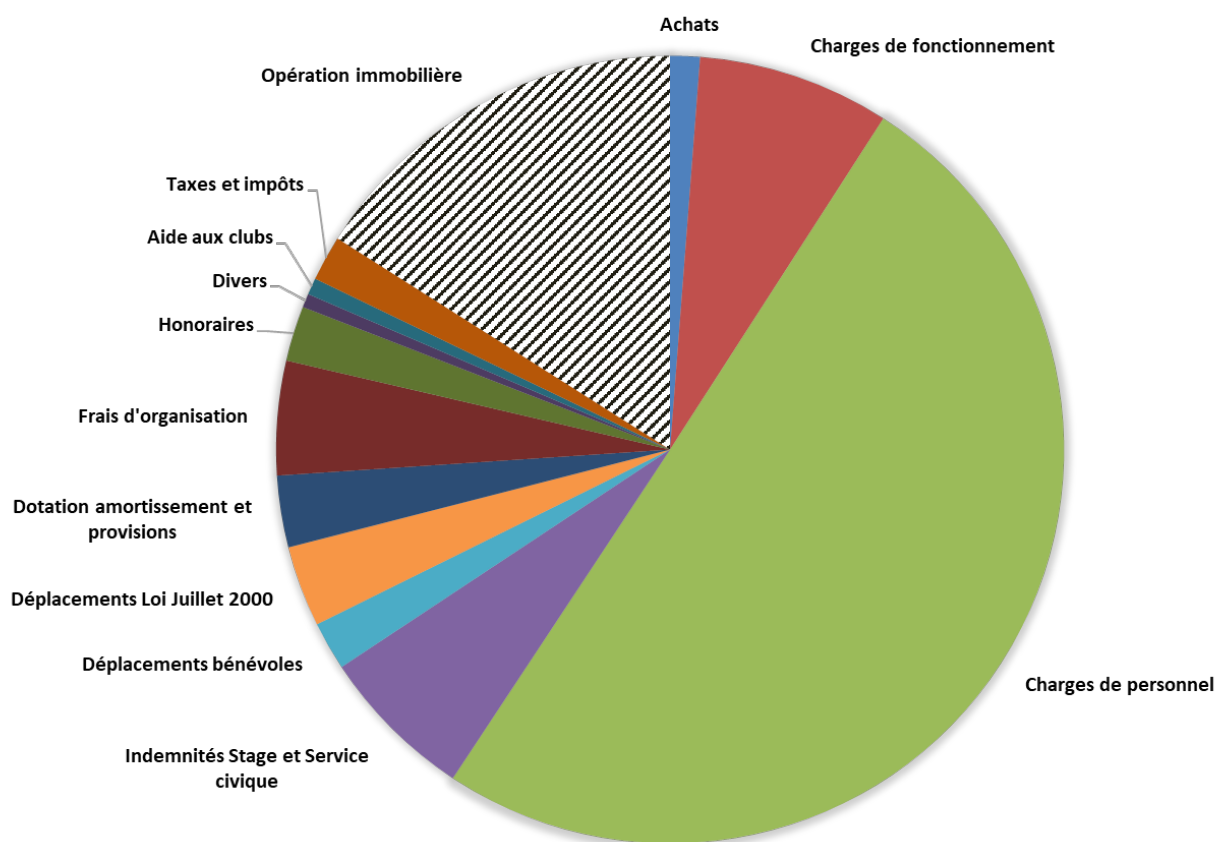
Suite à la vente du bâtiment de Saint Jean et de Saint Gaudens, les immobilisations enregistrent un recul de 138 932 €, et dans le même temps l'impact de ces opérations fait passer la trésorerie de 496 937 à 1 899 424 €.

L'excédent de trésorerie a été placé sur des comptes à terme à hauteur de 1 500 000 €, en attendant les travaux de la « Maison du Football ».



2. COMPTE DE RESULTAT

2.1. CHARGES = 1 407 385 €



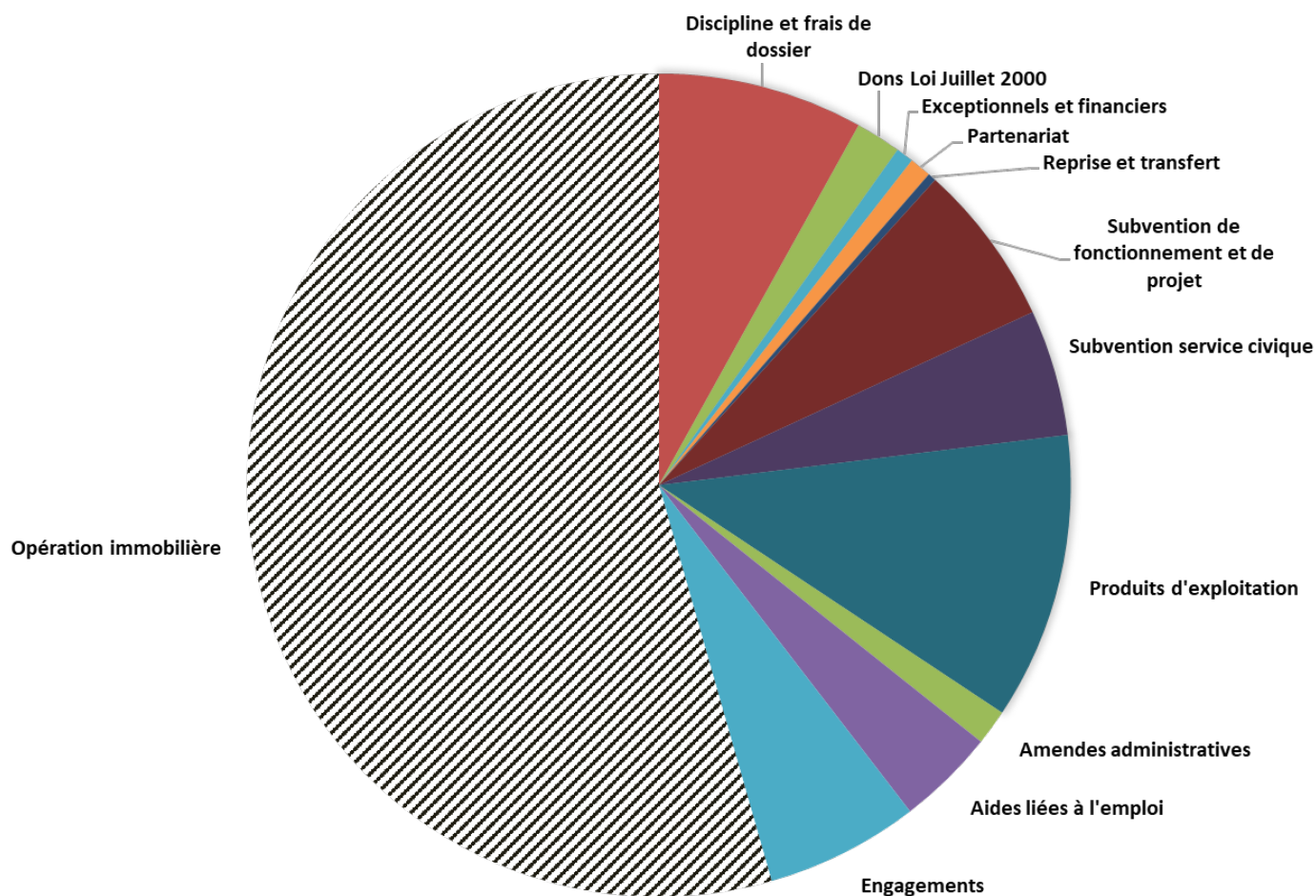
Le montant des charges, s'élevant à 1 407 335 € est en augmentation de 180 295 € s'expliquant par :

- une commission sur vente de 89 915 €
- et une valeur comptable d'éléments d'actif cédés de 135 163 €

Pour le reste :

- une baisse de la masse salariale d'environ 57 000 €
- une augmentation des frais divers du fait de l'organisation de 3 assemblées générales au cours de l'exercice (6 juillet 2024, 11 octobre 2024 et 27 juin 2025)
- l'apparition des loyers de Cugnaux et Saint Gaudens et des charges locatives afférentes
- une baisse de nos charges courantes (eau, gaz, électricité, Internet, téléphonie, ...) sur la fin de l'exercice suite à notre déménagement
- des prestations extérieures pour mener à bien la politique de soutiens aux clubs
- une variation de stock importante liée à l'achat, pour plusieurs années, de médailles destinées aux récompenses sportives
- une augmentation de l'impôts sur les sociétés, conséquence des intérêts générés par les revenus de nos placements à terme d'une partie de notre trésorerie

2.2. PRODUITS = 2 623 626 €



Les produits enregistrent une forte augmentation du fait des opération immobilière avec 1 420 000 € de produits de cession d'immobilisation (plus une subvention portée au résultat pour 7 631 €).

Pour le reste les variations notables sont :

- une baisse de moitié de la subvention de fonctionnement et de projet du Conseil Départemental (diminution de 20 000 €)
- une baisse des mises à disposition, s'expliquant par l'arrêt de la mutualisation d'Eva HELLES avec la LFO
- une augmentation des produits liés au dossier d'intermédiation en service civique d'environ 26 000 € (avec une augmentation du même ordre des charges correspondantes)

3. RESULTAT DE L'EXERCICE : 1 216 241 €

Le résultat de l'exercice 2024/2025 est de 1 216 241 €, à apprécier au regard des opérations immobilières, à savoir :

<i>Produits de cession des immobilisations</i>	1 420 000 €
<i>Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>	-135 163 €
<i>Commission sur vente</i>	-89 915 €
<i>Subvention portée au résultat</i>	7 631 €
<i>Résultat de cession</i>	1 202 553 €
<i>Résultat comptable</i>	1 216 241 €
<i>Résultat de l'exercice (hors opérations de vente)</i>	13 688 €

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, le District a :

- consolidé le poste de chargée de communication, d'évènementiel et de partenariat jusqu'ici sous contrat d'apprentissage
- enregistré la validation du permis de construire de la « Maison du Football » en date du 3 novembre 2025

Aucun autre évènement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice au 30 juin 2025.

La Trésorière Générale,
Geneviève REAVAILLE